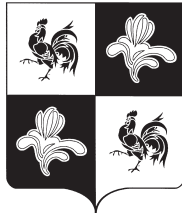


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



23 octobre 2023

SESSION ORDINAIRE 2023-2024

PROJET DE RÈGLEMENT

**contenant le budget des voies et moyens
de la Commission communautaire française
pour l'année budgétaire 2024**

Index

Projet de règlement	2
Tableau annexé au règlement.....	5

PROJET DE RÈGLEMENT

contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2024

SECTION I^{re}

Disposition concernant le dispositif du budget des voies et moyens

Article 1^{er}

Le présent règlement règle une matière visée aux articles 136, 163 et 166 paragraphe 3 de la Constitution.

Article 2

Pour l'année budgétaire 2024, les recettes de la Commission communautaire française sont évaluées à :

en milliers d'EUR	
pour les recettes courantes	15.853
pour les recettes en capital	
soit ensemble	15.853

Conformément au tableau ci-annexé.

Article 3

Le Collège est autorisé à conclure toute opération de gestion financière réalisée dans l'intérêt général de la trésorerie et toute opération de gestion de la dette.

Article 4

Le Collège est autorisé à procéder à une consolidation des trésoreries générées respectivement par le budget réglementaire et par le budget décrétoal. La comptabilisation des intérêts sera effectuée exclusivement sur la trésorerie relevant du budget décrétoal. Les intérêts débiteurs résultant d'un solde négatif de la trésorerie réglementaire seront supportés, à titre gratuit, par la trésorerie décrétoale.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Bruxelles, le 23 octobre 2023

Au nom du Collège,

La Ministre-Présidente en charge du Budget,

Barbara TRACHTE

TABLEAU ANNEXE AU RÈGLEMENT

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

MISSION 01: DOTATION REGION-BXL

Programme 100: Droit de tirage

Activité 01: Dotation générale

Dotation exceptionnelle de la Région bruxelloise							
01.100.01.03.4935	*****			E	1 913	-	
				L	1 913	-	
Totaux Programme 100							
				E	1 913	-	
				L	1 913	-	

Programme 101: Financement missions ex-provinces culture

Activité 01: Dotation générale

Dotation spéciale destinée au financement des missions ex-provinciales (culture)							
01.101.01.01.4935	*****			E	5 343	5 450	
				L	5 343	5 450	
Totaux Programme 101							
				E	5 343	5 450	
				L	5 343	5 450	
TOTAUX MISSION 01							
				E	7 256	5 450	
				L	7 256	5 450	

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	7 256	5 450
L	7 256	5 450

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

MISSION 02: DOTATION DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Programme 200: Loi spéciale relative aux institutions bruxelloises

Activité 01: Dotation générale

Dotation de la Communauté française (art. 82, §2, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises)							

02.200.01.01.4924				E	10 101	10 101	
				L	10 101	10 101	
Totaux Programme 200							
				E	10 101	10 101	
				L	10 101	10 101	
TOTAUX MISSION 02							
				E	10 101	10 101	
				L	10 101	10 101	

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	10 101
L	10 101

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

MISSION 06: RECETTES DIVERSES

Programme 500: Recettes diverses

Activité 03: recettes non fiscales générales

Recettes diverses (Règlement)	*****			E	161	161
06.500.03.01.0600				L	161	161
Recettes du Service de prêt de matériel	*****			E	66	66
06.500.03.06.0600				L	66	66
Indus à Récupérer - Personnel (Règlement)	*****			E	55	-
06.500.03.09.1111				L	55	-
Indus à Récupérer - Asbl (Règlement)	*****			E	33	75
06.500.03.10.3300				L	33	75
Totaux Programme 500				E	315	302
				L	315	302
TOTAUX MISSION 06				E	315	302
				L	315	302

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

<i>0.DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES</i>					227	227
			E		227	227
			L			
<i>1.DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES</i>					55	-
			E		55	-
			L			
<i>3.TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS</i>					33	75
			E		33	75
			L			

Recettes							COCOF		
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024		
TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES							17 672	15 853	
							E	17 672	15 853
							L		

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel	Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2023	Initial 2024	

TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES, répartis selon le premier chiffre du code économique

<i>0. DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES</i>					227	227
				E	227	227
				L		
<i>1. DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES</i>					55	-
				E	55	-
				L		
<i>3. TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS</i>					33	75
				E	33	75
				L		
<i>4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i>					17 357	15 551
				E	17 357	15 551
				L		

